

# OVERDOSE DE CAMIONS SUR LA D59

## Ignorée, l'association Acirar est prête à durcir le ton

**ROMBIES-ET-MARCHIPONT** En avril 2021, nous rencontrons les riverains de la route de Marchipont, excédés par le passage incessant des poids-lourds. Un an plus tard, leur quotidien s'est empiré.

**R**ien n'a bougé depuis les premières mobilisations du collectif des riverains de la route de Marchipont, il y a un an. A une exception près: l'inertie des pouvoirs publics les a encouragés à s'organiser en association. L'Acirar (association contre l'insécurité routière et l'anxiété rombinoise) compte cinq membres, plusieurs adhérents et 39 lettres recommandées à son actif, dont seulement trois ont fait l'objet d'une réponse. Celle adressée au président de la République et celles adressées au Département du Nord. Les douze envoyées au Sous-Préfet sont restées lettres mortes. Pourtant, lui seul peut changer la donne. « Madame Dolet, la maire, avait pris un arrêté pour interdire le passage des 7, 5 tonnes sur la D59. Le Sous-Préfet a refusé de valider cet arrêté », expliquent Marie\* et Christophe\*, deux habitants de la rue et figures de proue de l'association. Ces derniers ne sont pas réfractaires à la circulation des poids-lourds ; ils ont d'ailleurs fait bâtir à cet endroit en connaissance de cause. « On n'est pas contre les camions, on le savait, on est sur une départementale. Mais il n'y avait pas ce flux incessant avant », indique Marie, installée route de Marchipont depuis dix ans. « Mon voisin ne sort plus de chez lui depuis des mois. Ça lui monte à la tête. Entre les accélérations de voitures et les bruits de camion... », ajoute Christophe. Ils ne souhaitent pas non plus que l'activité des Transports Soussi - l'entreprise située au bout de la rue, spécialisée dans le transport de véhicules - soit pénalisée, bien qu'elle représente la majorité de la flotte qui transite par la rue au quotidien. En revanche, ils réclament un flux moins dense, plus vivable au quotidien. Car après comptage, il s'avère qu'une cinquantaine de poids-lourds passent sous leurs fenêtres chaque heure, soit plus de 250 en une journée, de 4h20 à

### Point mort

Constatant qu'il n'y a jamais eu d'accidents à déplorer, le Département et la Sous-Préfecture considèrent que la RD59 ne représente pas un danger. Elle serait d'ailleurs une voie bien pratique pour le passage des poids-lourds... « Cette route permet d'assurer la continuité des itinéraires principaux et notamment le délestage du trafic, la circulation des transports exceptionnels et la desserte économique du territoire », précisait le Département dans un courrier daté de septembre 2020. Le Département ajoutait néanmoins qu'une réunion de travail sur ce dossier allait être menée avec la Municipalité et ses services. Depuis, aucune nouvelle. Pas même sur l'idée de l'itinéraire de substitution qui avait été évoquée.



La route de Marchipont, c'est environ 250 camions par jour.

20h. La fermeture de la sortie d'autoroute à la frontière belge depuis plusieurs mois n'a rien arrangé, en faisant dévier une partie des camions sur la D59. Au-delà des nuisances sonores et des vibrations qu'un tel trafic engendre, les riverains se battent avant tout pour la sécurité. Impossible, selon eux, de se promener en toute quiétude lorsque des camions circulent en permanence dans leur rue, pourtant idéalement située en milieu rural et propice aux balades. Exit les sorties en vélo des enfants. Trop dangereux. Autre source d'inquiétude, et pas des moindres : la nature du sous-sol... Selon le cadastre que les membres de l'association ont consulté, 46 parcelles bordant la route de Marchipont sont creuses... Des cavités recensées dès 1976. L'effondrement d'une

partie de la chaussée, en mars 2019, a d'ailleurs paralysé la rue durant un an. Un trou béant de 3 mètres de diamètre et de près de 10 mètres de profondeur, résorbé après de longs mois d'attente avec 600 m<sup>3</sup> de béton. D'où la question : la RD59, pourtant classée dans la catégorie des « routes à grande circulation » depuis 1991, est-elle vraiment adaptée à un tel trafic ? « Il y a potentiellement un risque d'effondrement. » L'Acirar se pose en lanceur d'alerte et réclame son déclassement et/ou la validation par la Sous-Préfecture de l'arrêté municipal ; ainsi qu'une étude qui pourrait apporter la preuve que la D59 n'est pas conçue pour supporter autant de passages de camions. D'ailleurs, la chaussée a tendance à s'affaisser. L'Acirar réclame aussi un partage équitable des flux, avec la voisine

Quiévrechain. « Pourquoi ce serait plus dangereux de passer par Quiévrechain que par ici ? », s'interrogent les riverains, avec le sentiment d'être laissés pour compte. Lassés par les multiples envois de courriers recommandés, ils affirment être prêts à user de méthodes plus impactantes, comme le blocage de la rue, pour se faire enfin entendre, même s'ils préféreraient que le problème se règle par la voie diplomatique. Seulement, la coupe est pleine. « Le Sous-Préfet est prévenu : si un jour il se passe un accident grave, nous le poursuivrons en justice car ce sera sa responsabilité. C'est de la mise en danger de la vie d'autrui. »

\*prénoms modifiés

Pauline Bayart